

Les associations dASA, La Brèche et AFOCG43 s'associent pour proposer deux cycles de formations autour de l'installation et de la diversification en milieu rural.

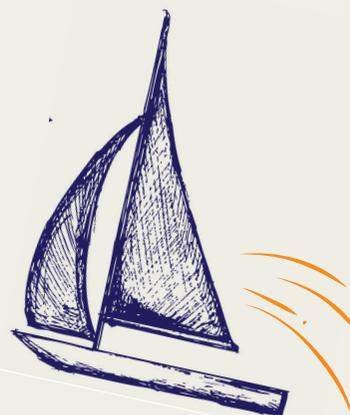
Ces formations, qui durent 2 à 3 jours se déroulent sur 2 mois. Ce format vous laisse du temps pour travailler personnellement sur votre projet ou faire des stages en entreprise (nous contacter pour vérifier la mise en œuvre en fonction de votre profil).

Toutes les formations ont lieu en Haute-Loire (43).
Le lieu sera défini en fonction de la provenance des participant.e.s.

RENSEIGNEMENTS

06 46 31 88 46

mpaulhazard@la-breche.fr



Cycles de formations

MÛRIR SON PROJET

S'installer ou développer
son activité en milieu rural

2024 / 2025

Haute-Loire (43)



FINANCEMENT

VOUS ÊTES

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

Agriculteur.ice installé.e chef.fe
d'exploitation, cotisant.e
solidaire, conjoint.e
collaborateur.ice

Fonds de formation VIVEA dans la limite d'un plafond annuel de 3 000€/n et par personne. Les personnes doivent être à jour de leurs cotisations MSA. Les agriculteur.ices imposé.es au bénéfice réel peuvent demander un crédit d'impôt égale à 23,04 € /h dans la limite de 40h de formation/an.

Salarié.e

Contactez l'Opérateur de Compétences (OPCO) auquel cotise votre employeur (OCAPIAT dans le secteur agricole, ...).

Actif.ve salarié.e non agricole

Contactez la CRMA ou le FAFCEA (artisanat) ou l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend votre secteur.

Prise en charge incomplète

La part non prise en charge sera facturée. Nous contacter.

Nos formations ne sont pas éligibles au CPF (Compte personnel de formation).

L'adhésion annuelle à une de nos associations est obligatoire pour participer à nos formations.

Le financement de la formation ne doit pas être un frein à votre participation : consultez-nous en cas de difficulté.



PROGRAMME

DE L'IDÉE AU PROJET

13, 14 ET 15 NOVEMBRE 2024

23, 24 ET 25 AVRIL 2025

Mesurez la signification pour vous de porter un projet. Identifiez vos motivations dans votre parcours, travaillez sur l'équilibre entre votre projet de vie et votre projet professionnel. Définissez les différentes activités et composantes de votre projet.

RÉALISER UNE ÉTUDE DE MARCHÉ

30 JANVIER ET 3 FÉVRIER 2025

12 ET 26 MAI 2025

Réfléchissez à la dimension commerciale de votre projet, trouvez les outils adaptés pour étudier votre marché, trouver vos clients et positionner vos produits.

CHOISIR SES STATUTS

20 ET 21 FÉVRIER 2025

2 ET 3 JUIN 2025

Appréhendez les statuts juridiques, fiscaux et sociaux, ainsi que leurs corrélations pour pouvoir choisir des statuts adaptés à votre projet et à sa progressivité.

CHIFFRER SON PROJET ET EN ANTICIPER LE FINANCEMENT

10, 17 ET 21 MARS 2025

12, 23 ET 30 JUIN 2025

Assimilez les méthodes pour bâtir un plan de financement et un budget prévisionnel. Commencez à chiffrer votre propre projet et à en étudier la faisabilité économique. Repérez les interlocuteurs-clés pour votre installation et les réseaux d'appui. Identifiez les dispositifs d'accompagnement et de financement de votre projet.

ÉCRIRE SON PROJET

3 ET 4 AVRIL 2025

3 ET 4 JUILLET 2025

Écrivez un document qui présente votre projet suivant un déroulé clair, construit de telle manière qu'il puisse être utilisé globalement ou partiellement en fonction de vos interlocuteurs. Ce module s'envisage suite aux modules projet, étude de marché et chiffrer son projet.



ET AUSSI : LES PETITS DÉJEUNERS DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ

29 OCTOBRE 2024, 14 JANVIER 2025 ET 11 MARS 2025 - 9H00 À 11H00

Un moment convivial dédié aux porteur.euses de projet, qu'ils soient au stade de l'idée, en pleine création ou déjà lancés. Échanges, rencontres et réseautage pour s'entraider et découvrir les ressources et dispositifs du territoire. Infos & inscription : contact@associationdasa.fr